

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 32

Artikel: Langues vivantes
Autor: J.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JEUNESSE ET GÂTELETS

Il y a un quart de siècle, les respectables mères de famille du village d'... avaient fait cuire au four banal de nombreux « gâtelets » à l'occasion de la fête du Cordon.

La femme du syndic et l'épouse du juge de paix, qui avaient l'une et l'autre des filles à marier, s'étaient distinguées en l'occurrence par le nombre et la dimension des fameux pains sucrés. « Rosalie à l'asseur » et « Jeannette à l'inspecteur », rivales en amour, s'étaient toisées avec une certaine impertinence sur le pas de la porte. Enfin, c'était à qui pouvait éblouir sa voisine et augmenter le prestige de sa maison.

Mais, pendant que les « gâtelets » se doraiient dans le four et que ces dames causaient dans la cour, un jeune luron qui se trouvait dans la remise attenante, regardait par la lucarne du mur mitoyen. Il vit le boulanger retirer les pains et les mettre refroidir sur une grande table. Il vit encore l'homme s'en aller boire un verre.

Et tandis que les gâtelets se refroidissaient et que les femmes bavardaient, notre gaillard eut une idée drôle. Il courut appeler des amis de la « Jeunesse » et, au moyen d'une fourche, l'on « piqua dans le tas ». Autrement dit, armé de cette fourchette géante l'on happa dextrement, par la lucarne, les plus belles pièces. La marque du juge, celle du syndic et celle de l'asseur ne déconcertèrent pas les habiles garnements.

Mais au bout d'un moment, ce fut une autre histoire. Lorsque les femmes vinrent au four prendre possession de leur bien, plus d'une ne trouva pas son compte et soupçonna sa combourgeoise de s'être trop largement servie. Durant l'heure qui suivit, il y eut, dans le village des explications à n'en pas finir. L'on s'accusa mutuellement, l'on protesta réciproquement, l'on s'invectiva de part et d'autre. Le mitron, lui aussi fut mis en cause et eut peine à se disculper. Bref, ce fut un événement tragique qui faillit mettre aux prises les plus honorables dames de la localité.

Comme la « jeunesse » de ce temps-là savait garder un secret, rien ne transpira. Mais ceux qui mangèrent les fameux « gâtelets » arrosés du bon vin du cru, contèrent l'histoire aux jeunes lorsqu'ils furent arrivés, eux-mêmes, à l'âge de raison. C'est ainsi que l'on eût la clé de l'éénigme.

A. Mex.



VATSE ET FELHIE

QUAND l'est qu'on a envia d'atsetà onna vatsé, on s'en va à la faire, on vouaîte 'na bête que vo convint, et après qu'ont démandé lo prix, et s'on vâi que y'a moïai de férè oquie, on marchandé on bocon et on sè dépasé dè fini lo marts, dè poâire qu'on ne vigne pas vo subliâ la bête. Tandi que s'on la fâ trâo tchâi suivant cein que le vo plié,

on dit à marchand : « à on autre iadzo ! » et on va vouâiti pe liein.

Se l'est onna fenna et na pas onna vatsé, dont vo z'aussi fauta, cein coumeincé à pou près la méma tsouza : on vouâiti d'aboo 'na grachâosa ; mâ n'ia pas fauta d'allâ espre decé, délé, po cein, kâ lo pe soveint c'est per hazâ qu'on eimourdzè on bet d'accordâiron, à mein qu'on aussi dza fâ onna promesse de veinta eintre bouébo et bouébetta ; mâ po clliâo que n'ont onco rein, que sâi onna danse ,onna fâire, onna fete, on bâti, onna noce, onna vesita à ne n'ami, ào mémameint on enterrâ ào bin on incendie, n'ein tsau rein, s'on vâi 'na galéza perneta que vo z'eintre dein lo tieu et que ne fâ pas la potta quand vo lâi ridé contré, cein porrâi bin bailli oquie, et coumeint lè dzouvenus dzéins preignont vito fû, on fâ cognessance, et crac ! vouaîque 'na frequentachon eimodâite, que bin soveint cein va la maiti m' ein mènâdzo qu' quand lè parents miquemaquont lè mariadzo po appondre ou bet d' tstamp ào po déguelh' on mitoyein.

Oro, quand l'est qu'on a châi et qu'on est d'accôo, n'est pas lo tot, l'est coumeint po 'na vatsé, faut débattré lo prix, kâ la Jeunesse à quouï appartint la lurena ne vo laissé pas quitté dinsé, kâ n'ia pas ! cé que vint dévalisé lo troupé dâi grachâos d'on veladzo dâi bo et bin pâyi sa perneta tot coumeint se l'étâi 'na modze, et ma fai gâ lo tserrivari avoué lè toupins, lè senaïlles, lè bernâ, lè cornets et autres musiqués, s'on fâ lo rance et s'on ne baillè rein. Po étrè ein repou, faut m' s'arreindz ào po vito et payi riqueraque po pas étrè sposâ coumeint on brâvo valet, bon paysan, que dévessâi mariâ 'na felhie qu'avâi ma fâi bin oquie. Parait que lè valets démandâvont pî trâo et l'amocirâo, qu'avâi nom (Danet, renasquâvè dè lâo bailli atant, et tandi que marchandâvont, ion dâi valets dè la Jeunesse, qu'on lâi desâi Charles dè la Saletta, qu'etâi on pou quequelion, et après quouï lè felhies ne corressont diéro, lâi fâ :

— Eh !... eh... eh... bin, Da... a... a... aniet, se te n... n... ne la vâo pas po cé prix, la... la... la... preigno po mon compto !

Danet s'est décidâ tot lo drâi.

PLAIDOYER CONTRE LE CHIEN

EST la fidélité même ! En effet, il est presque aussi fidèle aux étrangers qu'à son propre maître. Mais il chérît son maître surtout.

De loin il accourt à sa voix, l'entoure de ses bonds, et lui montre le chemin en faisant la navette, pour lui aplanir les voies et lui couper l'air.

Il couvre de ses abois jaloux la voix chère qui parle à des amis. Mais il se tait et file si cette voix l'appelle.

C'est qu'il ne tient pas à rentrer à la maison. Pour obliger le maître à en sortir, il multiplie les ruses. Il prend la bonne place auprès du feu, se couche sur le tabouret où l'on allait mettre son pied ; vous ne pouvez faire un pas sans l'avoir dans les jambes. Et il vous tire la langue, tout le temps, avec de bons yeux pleins d'indulgence pour ses propres méfaits.

C'est une bonne bête. Il déteste seulement la musique, les cloches, le bon ordre des jardins, les autres chiens, les chats, les visiteurs de jour et de

nuit, les rats, les oiseaux et les papillons qu'il poursuit à perte d'haleine. Par contre, il adore le gibier abattu par le plomb du maître et lui en laisse les morceaux de choix ; les pattes et le bec. Oui, c'est la fidélité même. On peut lui confier n'importe quoi, sans danger. A preuve la mince tranche de jambon d'York qu'il porte constamment entre les dents et à laquelle il ne mord jamais.

Louis L.

LANGUES VIVANTES

En Français, et en cela le Suisse romand ne le lui cède en rien, témoigne généralement d'une invincible répulsion pour pour l'étude des langues vivantes. Les professeurs de nos collèges, qui sont de persévérateurs bâtisseurs que rien ne rebute, doivent en savoir plus long que moi sur ce sujet. J'ai tout de même une petite expérience personnelle, ayant été, il y a longtemps, la matière inerte et impénétrable qu'ils ont en vain cherché à façonner à leur image.

Je ne veux pas m'appesantir sur les raisons de cette répugnance des gens de notre race à s'universaliser. Il y aurait peut-être là, dans cet amour exclusif et jaloux de notre langue qui semble si parfaitement nous suffire, une des meilleures preuves de la supériorité du français. Mais c'est là une question qu'il me suffit d'effleurer en remarquant d'ailleurs que ce manque d'appétit polyglotte nous sert en même temps qu'il nous nuit, puisqu'il contraint les étrangers à apprendre notre aimable parler français — ce qu'ils font souvent volontiers — s'ils veulent nous comprendre et nous juger.

Je désire simplement me placer en Lausannois ignorant, parcourant les rues de notre ville, se heurtant à chaque carrefour à un groupe d'étrangers, et rendant compte des sensations musicales, essentielles, globales, qu'il a éprouvées en écoutant jacasser nos hôtes dans leurs idiomes nationaux. Il est bien entendu que je n'entends froisser personne, et que ces quelques réflexions sont strictement personnelles.

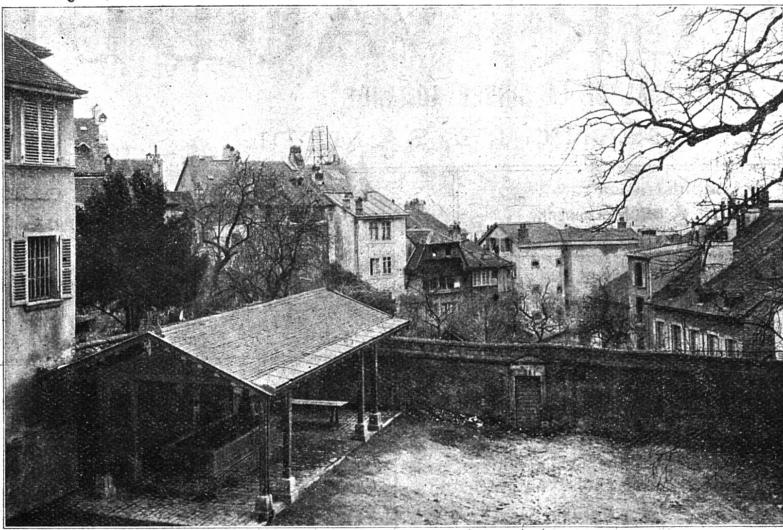
L'allemand : C'est assurément une langue qui fut créée pour donner et enregistrer des ordres. Je regrette infiniment de l'ignorer chaque fois que je suis en colère. Toutes ces consonnes qui se bousculent, sifflent, roulent, se hérissent et claquent des talons, ces sons durs qui tombent comme des grêlons sur des vendanges spirituelles, doivent faire bigrement plaisir quand on a une bonne petite rage à passer. En allemand, on ne mâche pas ses mots. C'est peut-être bien pour cela qu'on les digère mal.

Pourtant, c'est un merveilleux instrument philosophique et les métaphysiciens les plus illustres ont pu l'employer avec un rare bonheur, car les mots, presque toujours, signifient trois ou quatre choses absolument différentes.

Nous avons bien le sens propre et le sens figuré, mais en allemand cela va beaucoup plus loin.

En français, si j'énonce : « Paul cherche son mouchoir », cela ne voudra jamais dire : « La Terre est une planète ! Tandis qu'en allemand, il faudrait faire bien attention, on pourrait parfois s'y tromper. J'exagère évidemment, mais il y a du vrai là dedans.

LAUSANNE D'AUTREFOIS



Angle et fontaine de la maison Mercanton et place de la Madelaine. Cette maison, qui avait été la propriété et le domicile du professeur de chimie Samuel Mercanton, a été démolie en mai 1906. Son emplacement est occupé aujourd'hui par les étages supérieurs de la petite promenade au-dessus du monument de Louis Ruchonnet. L'arrière-plan de la vue est formé à droite des maisons de la rue Madelaine côté des jardins, et à gauche des maisons des Escaliers-du-Marché. On remarque la façade bernoise très typique du n° 7

Et cette façon de construire les subordonnées, en mettant le verbe à la fin, pour qu'on en puisse changer en cours de route ! C'est fatigant comme tout ! On est obligé d'écouter les phrases en entier pour en saisir le sens, et l'on vous assène, au moment où l'on n'y pensait plus, un « geworden sein » à assommer un bœuf ! Les Latins en faisaient autant, seulement, à leur époque, on avait toujours du temps devant soi.

L'amour de la musique, chez nos voisins d'autre Rhin, c'est une revanche qu'ils prennent sur leur langage !

L'anglais : Je ne tiens pas du tout à désoler les petites pensionnaires, mais il m'est impossible de ne pas affirmer que l'anglais est, par excellence, le type des langues qui défigurent. J'ai essayé d'apprendre l'allemand ; l'anglais, je n'ai jamais osé. Je tiens à mes dents presqu'autant qu'à la prunelle de mes yeux et, tant que je le pourrai, j'éviterai les collisions violentes entre ma langue et mes gencives.

Tenez. Il y a leur « the » que pendant tout un soir, par souci de documentation, j'ai tenté de prononcer ! Je n'ai jamais eu, plus que ce soir-là, l'amère conscience de la faiblesse de l'homme devant les forces aveugles de la nature.

On m'a consolé en me disant qu'il faut vingt ans de brouillard et de neurasthénie, et une lourde héritérité, pour dire parfaitement « the ». Il paraît qu'on peut y arriver à peu près en pensant au z allemand, qu'on superpose au ch espagnol et qu'on refoule ensuite dans l'arrière-gorge par une habile contraction du palais. On s'en gargarise doucement pendant un temps très court et l'on exécute alors brusquement le produit ainsi obtenu en plaçant un crayon sous la langue renversée. Comme on le voit, c'est une question d'habitude, et il existe des recettes semblables pour la plupart des sons.

En résumé, la passion des Anglais pour les sports violents n'a rien d'étonnant, puisqu'elle prend naissance au moment où ils commencent à parler.

On a tort de vanter leur taciturnité ! Il faut bien qu'ils se reposent, ces braves gens !

L'italien : On le parle avec tout le corps et son usage est à recommander aux personnes anémiques ou de nature languissante.

C'est une langue superbe, presqu'aussi analytique et précise que notre français, tout aussi souple, plus pompeuse, moins distinguée peut-être, mais plus puissante aussi. Quelquefois trop.

Quand deux Italiens se racontent des mots

pour rire, on a toujours plus ou moins envie d'appeler au secours !

L'italien a le génie des onomatopées et des sonorités. Il ne dit jamais « u » pour ne pas déformer son sourire. Il imite en se jouant le bruit du tonnerre un soir d'orage, le clapotis des vagues sur les grèves d'or ou le doux murmure des bâs-siciliens. Les phrases claquent comme des étendards, caressent comme des brises, allument comme des alcools ou rafraîchissent comme une eau pure. C'est une langue de gens courtois par plaisir, prompts comme la foudre et nerveux comme des fils électriques. Un parler comme celui-là, c'est une bénédiction et un danger : Il est tellement agréable à utiliser qu'on ne doit plus avoir envie de faire autre chose.

Le russe se chante et ne se parle pas. C'est léger comme une âme de jeune fille, doux et triste comme une conscience qu'on froisserait avec des péchés succulents. Parfois cela vous chatouille les narines, cela roucoule, chuchote et prie. Puis le débit se précipite et c'est comme un bruit de pantoufles qu'on essuie. C'est une langue de visionnaires et de désespérés, la langue de la foi fétilchiste et du scepticisme dévastateur, une langue que nous ne comprendrons jamais bien comme nous resteront toujours fermés les esprits et les cœurs de ceux qui la parlent.

Le russe ? Chanson presque sans paroles en mineur !

— Il y aurait encore l'espagnol, cette langue de chevaliers sans peur et qu'on voudrait sans reproches, tortueuse et pittoresque comme de vieilles ruelles d'antiques cités catholiques. Pavés ronds sur lesquels on glisse ! Mains qui se tendent ou qui font le poing ! L'espagnol qui donne aux lèvres un pli dur et hautain. Castagnettes, Carmen, taureaux et mandarines ! Caravelles et yeux noirs. Insouciance, pauvreté, noblesse et longs cigares.

— Terribles parlers balkaniques que l'on ne peut proférer qu'avec des yeux cernés et le menton en avant, phrases qui vous reviennent en pleine figure après de dangereux ricochets !

— Langue dure des Turcs et des Arabes qui ont l'air de fantaisies vocales et de massacres de voyelles par de cruelles et sauvages consonnes !

— Langues en zig-zag des Chinois et des Japonais, langues où, pour écrire un mot, il faut être quelque chose comme Prix de Rome !

— Langues de tous les pays et de toutes les races, aucune d'entre vous n'a la claire harmonie et la douceur savante de notre pur français. Aucune n'a sa simplicité, sa discréetion, son ampleur,

ni son luxe parfait, ni son goût mesuré.

Le français, c'est le plus beau et le plus achevé des monuments des hommes. C'est beaucoup plus qu'un merveilleux instrument de pensée, c'est un chef-d'œuvre.

Je regrette seulement de n'en pas pouvoir donner ici la preuve irréfutable. J. P.

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

18 février 1704. — Elisabeth R. est condamnée à mort pour paillardise et adultére. Elle sera exécutée à la Chamberonne.

26 février 1704. — A Adam Borgeod, Régent d'Escole de Chally (Chailly) trois coupes de messel de pension annuelle pendant qu'il enseignera les enfant de Chally à contentement.

28 mars 1704. — En marge : Comparage Madame la Balive estant accouchée d'un fils et Monseigneur le Balif qui est présentement à Berne (pour les élections, je suppose), nous ayant fait prier par Mons. De Corcelles de le vouloir présenter au St Sacrement du baptême on donne commission à Mons. le Bourgmäistre et Mons. le Boursier de faire faire une estreine comme on la pratiquait cy devant à l'égard des précédents seigneurs Ballifs.

8 avril 1704. — Pierre Marmet pour avoir fait divers dégâts au Jurat (Jorat) est condamné à trois fois vingt-quatre heures de prison à pain et eau et a tous dépend.

15 avril. — Il est gratifié de bamp en regard qu'il a été au collier (carcan sur la Palud).

Définition. — Mon vieux, c'est une femme insupponible, potinière, curieuse comme une lampe électrique !

— Tu dis ?

— Je dis qu'elle demande toujours à être tenue au « courant ».

UN OUVRIER PEU PRESSÉ

Esoir-là, Babu, la nourrice de ma petite sœur Suzon, lui conta pour l'endormir l'histoire que voici ; je vais vous la répéter du mieux que je puis.

Il y avait, une fois, dans le pays, un syndic qui était fort triste de ne pas avoir d'enfant. Un jour enfin la syndique lui donna un fils. Ce fut une grande joie, et il y eut de grandes fêtes dans toutes les caves de la commune.

Le syndic était si content, qu'il acheta pour sa femme un beau manteau, où l'on voyait deux fois autant de couleurs qu'il y en a dans l'arc-en-ciel. Et il voulut que son fils ait un berceau comme on en n'avait jamais vu. Il fit venir un menuisier du nom de Taboué, dont on disait merveilles. Il lui expliqua ce qu'il désirait : Un beau et grand berceau, comme on en faisait autrefois, mais de forme ovale et monté sur quatre solides pieds de bois.

— Je te paye d'avance, dit le syndic. Voilà cinq cents francs.

L'homme dit qu'il avait compris et rentra chez lui. Le syndic avait oublié de lui fixer une date pour la livraison du berceau et trois mois se passèrent sans qu'il entendit parler de rien. Il le fit alors réclamer presque tous les jours, mais le berceau n'était jamais prêt.

— C'est, disait Taboué, un travail long et difficile qui demande beaucoup de réflexion.

Quand le fils du syndic eut sept ans, on n'y pensa plus.

Et le temps passa.

Et le fils du syndic se maria et il eut à son tour un fils.

Le syndic était tout joyeux d'être grand-père ; il se souvint du berceau qu'il avait commandé autrefois et il dit à son fils :

— Va voir cet homme que j'avais chargé de faire un berceau pour toi. Il doit l'avoir terminé. Il servira pour mon petit-fils.

Le fils du syndic se rendit chez Taboué et lui réclama le berceau.

— Oh, lui dit celui-ci, je préfère te rendre les cinq cents francs qui m'ont été payés, car je n'aime pas à être bousculé dans mon travail.

Et il fit comme il avait dit.

La petite Suzon s'était endormie.